

Affaires courantes

[Traduction]

M. John Williams (St-Albert, Réf.): Madame la Présidente, si je devais féliciter le président du Conseil du Trésor pour la politique qu'il vient d'énoncer, je le ferais sans doute du bout des lèvres seulement.

Les Canadiens exhortent le gouvernement à diminuer les dépenses, à éliminer le gaspillage et à réduire la fonction publique et l'appareil gouvernemental. Pourtant, la première mesure qu'annonce le ministre aujourd'hui consiste à supprimer officiellement les réserves d'intervention centrales. Nous pouvons sûrement faire mieux.

Dans sa déclaration, le ministre a omis de parler des compressions budgétaires au sein des ministères ou de l'élimination de certains ministères. Le Titanic coule et il se contente de bien ranger les fauteuils sur le pont. Il propose des mesures qui éclairent d'un angle différent un problème grave mais persistant, celui des déficits galopants. Il ne mentionne ni les compressions budgétaires, ni la rationalisation des opérations gouvernementales, ni la réduction de la fonction publique.

Tout ce que nous pouvons dire, c'est que nous sommes extrêmement déçus de la déclaration du ministre et que nous nous attendons à beaucoup plus du prochain budget.

* * *

[Français]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE**PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE**

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui le 60^e rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre au sujet de la liste des membres du Comité permanent des droits de la personne et de la condition des personnes handicapées.

Si la Chambre donne son consentement, j'ai l'intention de proposer l'adoption du 60^e rapport plus tard aujourd'hui.

[Traduction]

J'ai aussi l'honneur de présenter le 61^e rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, qui porte sur les modifications au Règlement concernant l'impression des documents et des témoignages des comités permanents.

Madame la Présidente, je crois que vous constaterez que les députés acceptent à l'unanimité qu'on ne lise pas le 60^e rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre et, s'ils y consentent, je propose que ce rapport, qui a été présenté à la Chambre plus tôt aujourd'hui, soit adopté.

(La motion est adoptée.)

• (1515)

[Français]

DROITS DE LA PERSONNE ET CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je crois que vous obtiendrez aussi le consentement unanime de la Chambre aujourd'hui pour la motion suivante:

Que, concernant l'étude du projet de loi C-64, Loi concernant l'équité en matière d'emploi, la Chambre autorise le personnel nécessaire du Comité permanent des droits de la personne et de la condition des personnes handicapées à effectuer des voyages au Canada en vue de préparer et de tenir des séances par vidéo-téléconférence durant les semaines du 20 et 27 février.

(La motion est adoptée.)

* * *

PÉTITIONS**LES BOÎTES VOCALES**

M. Gaston Leroux (Richmond—Wolfe, BQ): Madame la Présidente, je voudrais déposer en cette Chambre une pétition de mes concitoyennes et concitoyens aînés du comté de Richmond—Wolfe.

Je voudrais en faire part en rapportant les faits. Nous, soussignés, résidents de Disraëli, Danville, Lawrenceville, Maricourt, Valcourt, Saint-Élie d'Orford, Rock Forest, Richmond, Windsor, Saint-Claude, Stoke Centre, Chesterville, Saint-Denis-de-Brompton, désirons attirer l'attention du Parlement sur les faits suivants.

Considérant que les personnes âgées sont naturellement plus démunies face à la technologie des boîtes vocales; considérant que les personnes âgées ont droit à un service approprié, surtout en ce qui concerne leur demande touchant à la sécurité du revenu; par conséquent, vos pétitionnaires prient le Parlement de bien vouloir demander au gouvernement de renoncer au projet d'implantation des boîtes vocales pour les personnes âgées.

Je dépose cette pétition, madame la Présidente.

LA VIOLENCE

M. Ronald J. Duhamel (secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor, Lib.): Madame la Présidente, cette pétition est au sujet de l'abus, de la violence dans notre société, à la radio, à la télévision.

[Traduction]

Les pétitionnaires sont préoccupés par la violence dans notre société, que ce soit la violence en général, la violence à la radio et à la télévision ou ailleurs.

Ils demandent au gouvernement et au CRTC de prendre des mesures pour réduire et, si possible, éliminer complètement la violence. Ils affirment que la violence n'est pas nécessaire pour divertir ou pour informer. Ils soulignent que la représentation de la violence va à l'encontre des efforts que déploient dans leur foyer beaucoup de parents qui élèvent des enfants.